

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MARDI 02 DÉCEMBRE 2025

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS
EN DATE DU 02 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le **MARDI 02 DÉCEMBRE** à 20H00, le Conseil Municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni en la salle des Mariages sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire**, par suite de la convocation en date du 26 novembre 2025.

ÉTAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjoints, Mmes ALLOUCHERIE Françoise, VANDENBERGUE Séverine, ROUX Nathalie, BLONDEL Suzette, ALLAN Patricia, BOULIER Amélie, SUBTIL Vanessa, PLANQUELLE Rachel, MM. FACON Jean-Noël, COMBE Jacques, AZELART Laurent, DONDAINE Pascal, M. RYS Didier, Mmes CROWYN Véronique, CHRETIEN Stéphanie.

MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Mme DECRIEM Marie-Christine a donné procuration à Mme ALLOUCHERIE Françoise.
M. CATTEZ François a donné procuration à Mme BLONDEL Suzette.
M. BOULET Guillaume a donné procuration à M. OBOEUF Gérard.
M. HOUSSIN Romuald a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.
M. HERNOUT Serge a donné procuration à M. DONDAINE Pascal.
M. DUBUISSON Frédéric a donné procuration à M. RYS Didier.

Secrétaire de séance : Mme BLONDEL Suzette

Fin de la séance : 21h20

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

**OBJET : AUTORISATION DE MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT
AVANT LE VOTE DU BP 2026.**

2025-12-N° 5

VU l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT qu'en section d'investissement, l'exécutif peut, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars et sur autorisation de l'Assemblée délibérante, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ;

CONSIDERANT que cette autorisation précise le montant et l'affectation des crédits ;

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Michel BOULET - Maire-Adjoint ;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A LA MAJORITE, (Mme CHRETIEN Stéphanie, Mme CROWYN Véronique et M. RYS Didier (+1)) votant **CONTRE** :

ARTICLE 1 - DE VALIDER le tableau ci-dessous ;

ARTICLE 2 - D'AUTORISER l'affectation des crédits sur le BP 2026.

	BP 2025 (Y compris DM et hors RAR 2024)	25 %	Crédits ouverts par anticipation au 01/01/2026
1001 - Travaux neufs de voirie	754 964,00 €	188 741,00 €	188 741,00 €
1002 - Environnement	2 779 148,12 €	694 787,03 €	694 787,03 €
1003 - Affaires scolaires	683 565,94 €	170 891,49 €	170 891,49 €
1004 - Luites inondations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
1005 - Monuments historiques	3 910 810,57 €	977 702,64 €	977 702,64 €
1006 - Affaires culturelles	90 095,58 €	22 523,90 €	22 523,90 €
1007 - Effacement réseaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €
1008 - Mobilité urbaine	45 000,00 €	11 250,00 €	11 250,00 €
1010 - Tourisme	1 000,00 €	250,00 €	250,00 €
1011 - Affaires diverses	92 000,00 €	23 000,00 €	23 000,00 €
1012 - Services techniques	246 100,00 €	61 525,00 €	61 525,00 €
1013 - Divers bâtiments	2 625 896,11 €	656 474,03 €	656 474,03 €
1014 - Service des sports	305 865,60 €	76 466,40 €	76 466,40 €
1015 - Défense incendie	40 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €

1016 - Services administratifs	57 100,00 €	14 275,00 €	14 275,00 €
1019 - Salle Foch	850,00 €	212,50 €	212,50 €
1021 - Police Municipale	2 200,00 €	550,00 €	550,00 €
1028 - Salle du Manège	18 556,00 €	4 639,00 €	4 639,00 €
45 - Opérations sous mandat	6 443,72 €	1 610,93 €	1 610,93 €
TOTAL	11 659 595,64 €	2 914 898,91 €	2 914 898,91 €

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Claude DISSAUX